

DENAIN

Cancer du sein : s'informer et se faire dépister, le bon réflexe

Mardi 8 octobre, un stand d'information sur le dépistage du cancer du sein était installé dans le hall du centre hospitalier. L'occasion de rappeler aux femmes que le dépistage est particulièrement recommandé entre 50 et 74 ans inclus. Tous les deux ans, chaque femme reçoit une lettre de l'ADCN (Association pour le dépistage des cancers dans le Nord) l'invitant à bénéficier gratuitement d'une mammographie, chez le praticien de son choix. « L'examen est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, il n'y a pas de frais à avancer », précise le Dr De Mellis, radiologue au centre hospitalier.

La mammographie consiste en deux radiographies par sein. Le radiologue examine également la poitrine et donne immédiatement une première interprétation des résultats. Dans 93 % des cas, aucune anomalie n'est détectée. Dans le cas contraire, des examens complémentaires peuvent être prescrits.

« Un peu plus de 50 % des femmes



Une radiologue, des manipulatrices radio et des porte-parole d'associations étaient présentes.

profitent de ce dispositif », explique le Dr De Mellis. Les autres « oublient » d'y aller, « souvent par peur du résultat ». Pourtant, plus le diagnostic est posé tôt, plus les chances de guérison augmentent. Cela limite aussi les risques d'un recours à une chirurgie lourde, telle que l'ablation totale du sein.

« Nous recommandons aussi une mammographie aux femmes de

moins de 50 ans s'il existe des antécédents de cancer du sein chez des parentes proches, mère ou sœur », ajoute le Dr De Mellis, qui signale en outre que les messieurs, aussi, peuvent être concernés par ce type de pathologie. ■ V.A.

► Pour tout renseignement, rapprochez-vous de votre médecin de famille ou du centre hospitalier où l'association Aire cancers propose des permanences tous les mardis (☎ 06 77 53 37 46).

HAVELUY

Des bourriches pleines en 48 heures chrono

À la Fontaine d'Haveluy, on a fini la saison de pêche comme on l'avait commencé : sur une prise collective phénoménale. Celle des huit équipes de deux pêcheurs réunies ce week-end sur les berges de l'étang municipal à l'occasion de l'enduro à carpes. D'une durée de 48 heures, celui aura été en tout point prolifique pour les amoureux de la gaule avec 76 carpes sorties des eaux pour un poids total cumulé de 456,300 kg.



Petit pêcheur deviendra grand...

Au classement final, le duo composé de Teddy Potier et Jessy Dessardiller a sorti les meilleurs appâts en épinglant 22 beaux spécimens au bout de leurs hameçons pour une bourriche estimée à un peu plus de 124 kilos. À peine un peu moins que leurs poids additionnés sur une balance. ■

► Les résultats : 1. T. Potier et J. Dessardiller 124,320 kg, 2. D. et J. Delval 93,080 kg, 3. C. et N. Chevalier 77,960 kg, 4. R. Delsaut et S. Delval 55,600 kg, 5. K. Kruger et T. Nison 39,460 kg.

LIEU-SAINT-AMAND

Trente-huit lauréats aux examens félicités

Désiré Cavro, adjoint à la jeunesse et à l'enseignement, n'a pas caché sa joie remettre, au nom du conseil municipal, un cadeau à 38 jeunes du village ayant obtenu un diplôme scolaire. Après les avoir félicités, il leur a souhaité bonne chance pour la poursuite de leurs études ou dans l'entrée du monde du travail. Ont ainsi été récompensés quinze brevets des collèges, cinq BEP, onze baccalauréats, deux BTS, un DUT et quatre licences. ■



DOUCHY-LES-MINES

Angelo et Gianni, toujours là pour faire danser les anciens



Christiane et Marcel, les doyens du repas récompensés par la municipalité.

Dimanche, la municipalité a convié ses anciens au traditionnel repas organisé à la salle Vesseron du parc Maingoval. Danièle Chocteau, adjointe aux fêtes et présidente du comité des fêtes, s'est déclarée heureuse de retrouver tout le monde en pleine forme. Elle a rappelé que, comme chaque année, le repas serait servi par les bénévoles de son comité, avant de demander le respect d'une minute de silence à la mémoire des personnes disparues depuis le repas de l'an dernier.

Le maire et vice-président du conseil général, Michel Lefebvre, a d'abord avoué que cette journée faisait partie du côté plaisant de son mandat avant d'évoquer des problèmes plus complexes. Car depuis un an, il doit répondre à une détresse sociale qui ne cesse de s'amplifier. Il s'est dit également inquiet par certaines décisions prises par le gouvernement

et notamment envers les personnes âgées, dont certaines vont devoir payer des impôts : « Vous les retraités, vous allez devoir participer à l'effort de redressement voulu par nos gouvernants. » Mais, pour ne pas couper l'appétit de ses invités, il a souhaité une bonne fête aux grands-pères, une réelle surprise car la majorité, pour ne pas dire l'ensemble des convives, ignoraient l'existence de cette date. Ensuite, il a remis une composition florale à la doyenne, Christiane Furst, née le 11 avril 1925 et Marcel Herbin, qui a vu le jour le 27 janvier 1929.

Les discours terminés, Angelo et Gianni, les fidèles musiciens de cette fête consacrée aux aînés, ont commencé leur tour de chant et la piste s'est vite avérée trop petite pour les danseurs. L'adjointe avait raison, ils sont toujours en forme. ■ A.L. (CLP)

EN BREF

denain@lavoixdunord.fr

AVESNES-LE-SEC

Brocante de la Fnaca ► La 17^e brocante en salle des anciens combattants de la Fnaca, aura lieu le dimanche 17 novembre, toute la journée. 7 € la table de 3 mètres.

Les inscriptions ont lieu chez Georges Chemin, 17, rue Paul-Vaillant-Couturier, ☎ 03 27 25 65 72.

DENAIN

Subsides scolaires ► Les étudiants denaisiens fréquentant les établissements scolaires publics extérieurs pour y suivre des études supérieures dont l'enseignement n'est pas dispensé à Denain, peuvent, dès à présent, retirer en mairie, service des affaires scolaires, les demandes de subsides pour l'année scolaire 2013-2014. Les dossiers, dûment complétés et accompagnés des pièces requises, devront être déposés en mairie pour le 23 novembre, délai de rigueur. Tout dossier arrivant après cette date ne sera pas pris en compte.

Les Journées de l'étrange ► Elles auront lieu les 22 et 23 octobre, à 14 h 30 au théâtre. Ce spectacle est produit par Festi'Môme : marionnettes à fils (Pierre et le loup) et ma-

gie (Magic frisson). Venez entrer dans un monde féérique avec les enchanteurs maléfiques qui sauront, à coup sûr, transporter leur public au cœur de l'étrange. La salle sera déguisée, aux lumières frissonnantes, alors venez déguisés ! Prix groupe : Denain, 3,50 €, extérieurs, 4,50 €, individuels Denain, 4,50 €, extérieurs, 5 €. Pas de vente de place à la billetterie du théâtre.

Réservations : ☎ 03 20 30 76 70.

DOUCHY-LES-MINES

Animations Halloween ► Jeudi 31 octobre, à la salle des fêtes de la place des Nations, D-Events propose des animations : « La maison hantée » et ses personnages, de 11 h à 16 h : maquillage enfant et adulte (1 € de participation), lecture de contes, coloriage et concours de dessin, espace détente pour les parents. Entrée libre pour tous.

NEUVILLE-SUR-ESCAUT

Loto ► Dimanche 27 octobre, à la salle des fêtes, loto du Secours populaire, animé par José. Ouverture des portes à 12 h. Bons d'achat et gros lots à gagner. 15 € les deux triplottes, 20 € la plaque de 18 cartons.